



RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2019

Séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2019

SOMMAIRE

Préambule	p.3
Les équilibres financiers du budget 2019	p.4
Présentation de la section de fonctionnement	p.5
Présentation des dépenses réelles de fonctionnement	p.5
Principales évolutions des dépenses de fonctionnement	p.6
Présentation des dépenses de fonctionnement par pôle	p.8
Présentation des recettes réelles de fonctionnement	p.10
Principales évolutions des recettes de fonctionnement	p.10
Présentation de la section d'investissement	p.12
Présentation des dépenses d'investissement	p.12
Présentation détaillée des dépenses d'équipement	p.13
Présentation des recettes d'investissement	p.17
Annexe	p.18
Détail des dépenses d'équipement 2019	

Préambule

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires.

Le sens de l'action municipale pour 2019 sera d'accompagner l'évolution de la ville pour que Saint Jean de Védas devienne une petite ville dotée des équipements publics nécessaires et d'un cadre de vie agréable.

La traduction de cette ligne d'action se traduira dans le budget primitif 2019 par :

- Une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement avec maintien du niveau de service public
- Un niveau d'investissement soutenu avec la réalisation des équipements publics nécessaires à l'évolution du territoire
- Un recours modéré à l'emprunt pour financer les investissements

Les équilibres financiers du budget 2019

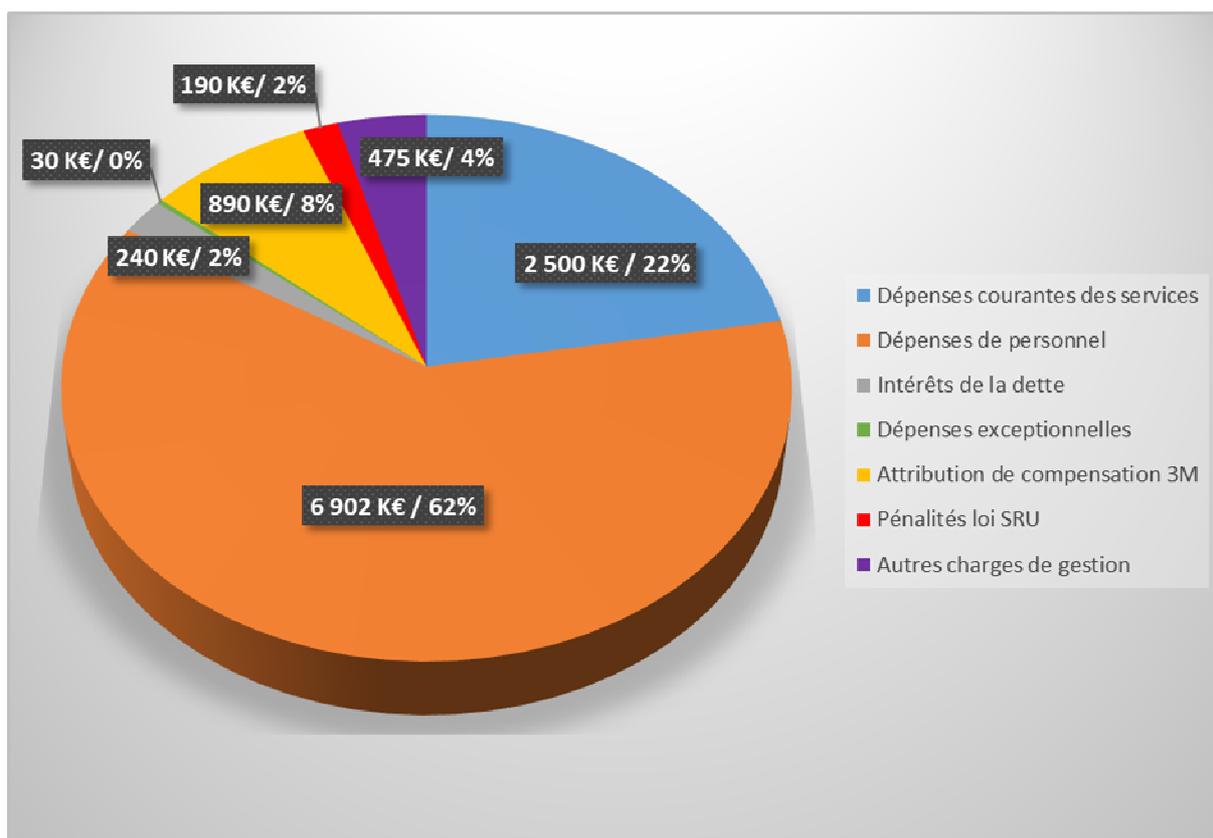
Le budget 2019 s'élève toutes sections confondues à 19 921 K€.

Le budget 2019 est présenté avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 13 647 K€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 13 647 K€
CHARGES GENERALES 2 500 K€	PRODUITS DES SERVICES 1 009 K€
CHARGES DE PERSONNEL 6 902 K€	IMPOTS ET TAXES 10 423 K€
ATTRIBUTION DE COMPENSATION 890 K€	DOTATIONS ET SUBVENTIONS 1 480 K€
AUTRES CHARGES COURANTES 475 K€	PRODUITS GESTION COURANTES 370 K€
FRAIS FINANCIERS 240 K€	AUTRES PRODUITS 165 K€
AUTRES CHARGES 220 K€	RESULTAT REPORTE 200 K€
AUTOFINANCEMENT 2 420 K€	RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 322 K€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 6 322 K€	AUTOFINANCEMENT 2 420 K€
REMBOURSEMENT DETTE 780 K€	EMPRUNT 862 K€
DEPENSES EQUIPEMENT 4 158 K€	DOTATIONS ET RESERVES 2 375 K€
DIVERS 50 K€	SUBVENTIONS 515 K€
DEFICIT REPORTE 1 295 K€	RAR 2018 : 150 K€
RAR 2018 : 39 K€	

Présentation de la section de fonctionnement

Présentation des dépenses réelles de fonctionnement 2019



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 11 227 K€ pour l'année 2019 soit un montant stable et identique par rapport à l'année 2018.

Les principales évolutions des dépenses réelles de fonctionnement 2019

Dépenses par chapitre budgétaire	BP 2018	BP 2019	Variation en %
Dépenses courantes des services	2 500 000	2 500 000	0,0 %
Dépenses de personnel	6 815 000	6 902 000	+1,3%
Atténuations de produits	1 145 000	1 080 000	- 5,7%
<i>Dont Attribution de compensation</i>	<i>910 000</i>	<i>890 000</i>	
<i>Dont pénalité loi SRU</i>	<i>220 000</i>	<i>190 000</i>	
Autres charges de gestion	466 000	475 760	+ 2,1%
<i>Dont subventions aux associations</i>			
Intérêts de la dette	267 000	240 000	- 10,1%
Dépenses exceptionnelles	35 000	30 000	- 14,3%
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	11 228 000	11 227 760	0,0%

1/ Les efforts de gestion permettent la stabilité des dépenses courantes des services : 2 500 K€

Les charges courantes d'activité des services seront stables en montant par rapport aux budgets 2017 et 2018.

Cette stabilité est possible grâce aux efforts de gestion entrepris par la collectivité afin de rechercher toutes les sources d'économies envisageables.

Tous les gestionnaires de la collectivité sont mobilisés afin de gérer de façon optimale leur budget sans réduire le niveau et la qualité de service public rendu.

Les évolutions de dépenses induites par l'augmentation des effectifs scolarisés et l'évolution du coût de la vie seront ainsi contrebalancées par les économies réalisées sur certains budgets tels que : les assurances (- 24 K€), les fluides (- 40 K€), les dépenses de la médiathèque transférées dans l'attribution de compensation (-50K€).

2/ Les charges de personnel en augmentation pour s'adapter aux besoins du territoire : 6 902 K€

Les charges de personnel évolueront en 2019 afin de pourvoir aux recrutements nécessaires dans le cadre de l'évolution démographique de la ville.

L'adaptation des services aux besoins du territoire est incontournable pour maintenir la qualité du service public, ainsi que les conditions de travail des agents.

Pour 2019, plusieurs recrutements seront réalisés :

- Les services scolaires et périscolaires : 2 ATSEM et 3 agents d'entretien (nouveau groupe scolaire) ; augmentation du nombre d'animateurs en fonction des effectifs
- La police : renfort d'effectif, 2 policiers supplémentaires pour assurer le besoin de sécurité
- La culture : augmentation des heures d'enseignement à l'école de musique et renfort d'effectifs au chai du Terral
- La communication : 1 agent supplémentaire fin 2019
- Service population : recrutement d'1 agent pour la mise en place du service cartes d'identité / passeports
- Le service propreté : renfort par des agents contractuels afin d'améliorer la propreté de certains quartiers.

En 2018, la collectivité avait procédé au recrutement de 6 nouveaux agents pour adapter quantitativement l'organisation des services municipaux. En 2019, 10 nouveaux recrutements seront effectués.

Ces recrutements, issus d'un plan pluriannuel établi de façon consensuelle avec l'ensemble des responsables de services de la collectivité, permettent d'agir de façon anticipée et coordonnée pour adapter les services aux besoins du territoire et des védasiens.

Le coût des recrutements 2019 est estimé à 140 K€ auquel s'ajoute l'impact sur le budget 2019 des recrutements effectués en cours d'année 2018 : + 115 K€ soit 255 K€.

Les autres facteurs d'évolution de la masse salariale sont:

- la mise en œuvre du PPCR (protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations) qui générera une hausse des salaires de l'ordre de 25 K€.
- le glissement vieillesse technicité (GVT) pour 30 K€ (avancement d'échelon, de grade, promotion interne)

En tenant compte du transfert de la médiathèque (225 K€ au budget 2018), l'évolution réelle de la masse salariale entre 2019 et 2018 est de 4,7%

3/ Des charges financières en baisse, conséquence du désendettement de la collectivité : 240 K€

Les charges financières pour 2019 s'élèvent à 240 K€. Les intérêts d'emprunt sont moins élevés en raison de l'arrivée à échéance de deux emprunts et du désendettement de la collectivité entre 2015 et 2018.

4/ Stabilité des autres dépenses de fonctionnement

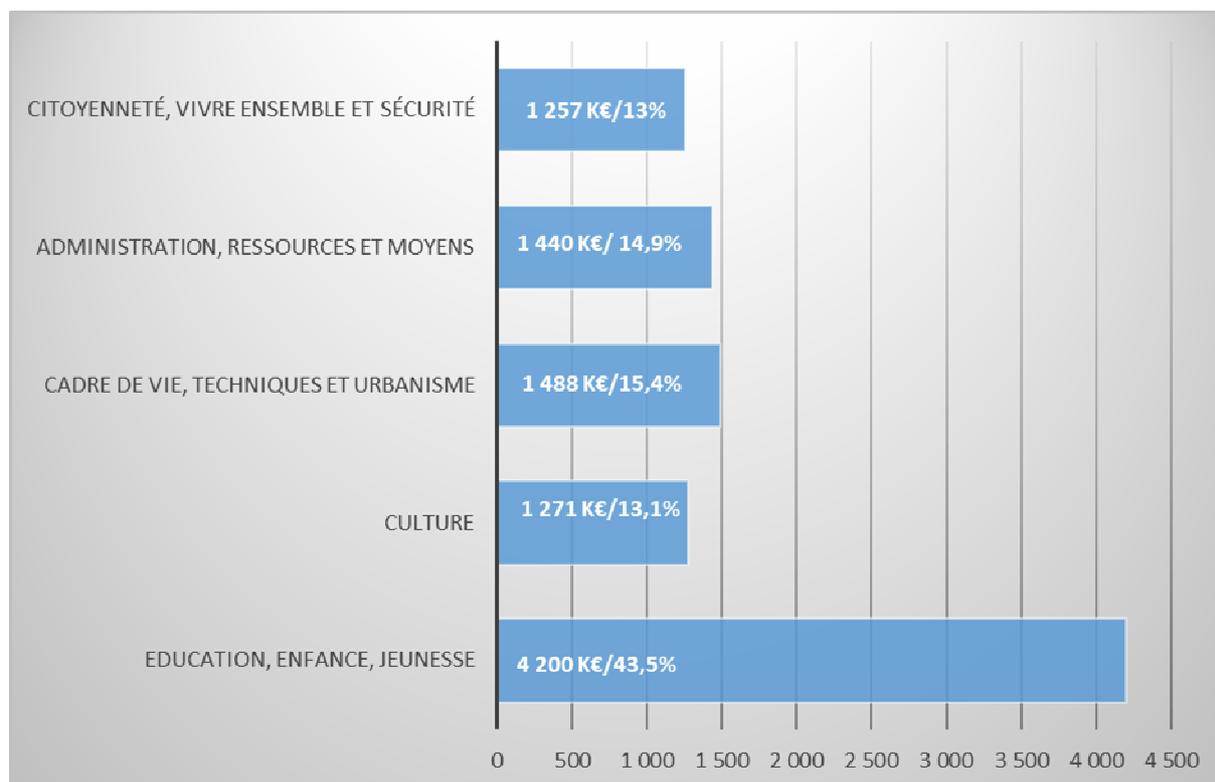
L'attribution de compensation 2019 versée à la Métropole devrait être identique à celle versée en 2018 pour un montant de 890 K€.

Les subventions aux associations seront maintenues au même niveau que 2018 soit 115 K€

La pénalité loi SRU devrait toutefois diminuer compte tenu de l'augmentation du nombre de logements sociaux sur le territoire : - 30 K€ soit 190 K€.

II/ Présentation des dépenses de fonctionnement par pôle d'activité *(charges courantes + charges de personnel + autres charges de gestion)*

L'action de la municipalité est structurée par pôle de politiques publiques. La présentation des dépenses par pôle permet de mieux cerner la part affectée par la collectivité aux différentes politiques publiques menées.



La répartition des dépenses de fonctionnement par pôle illustre la priorité de la ville en matière de politique éducative et une répartition des crédits relativement équilibrée dans les autres secteurs d'activité.

En 2019, la collectivité maintiendra l'ensemble de ses actions dans les différents pôles sectoriels.

Le niveau de service public sera maintenu voire développé avec la mise en place du nouveau service de cartes d'identité/passeport.

Le pôle enfance/jeunesse est celui qui évolue le plus par rapport à 2018 (+ 222 K€):

L'ouverture du nouveau groupe scolaire Jean d'Ormesson et l'évolution quantitative du nombre d'enfants védasiens scolarisés génèrent :

Une augmentation du personnel municipal dans les services ALP, ALSH, cantines scolaires.

Une augmentation des dépenses liées aux activités scolaires et extra scolaires

Dans le pôle culture, les crédits affectés sont en baisse par rapport à 2018, conséquence du transfert de la médiathèque à la métropole. (*dépenses désormais intégrées à l'AC*). (- 173 K€).

Pour autant, l'ensemble des actions sera maintenu avec une équipe renforcée pour le chai du Terral et Festins de Pierre : + 2,5 agents.

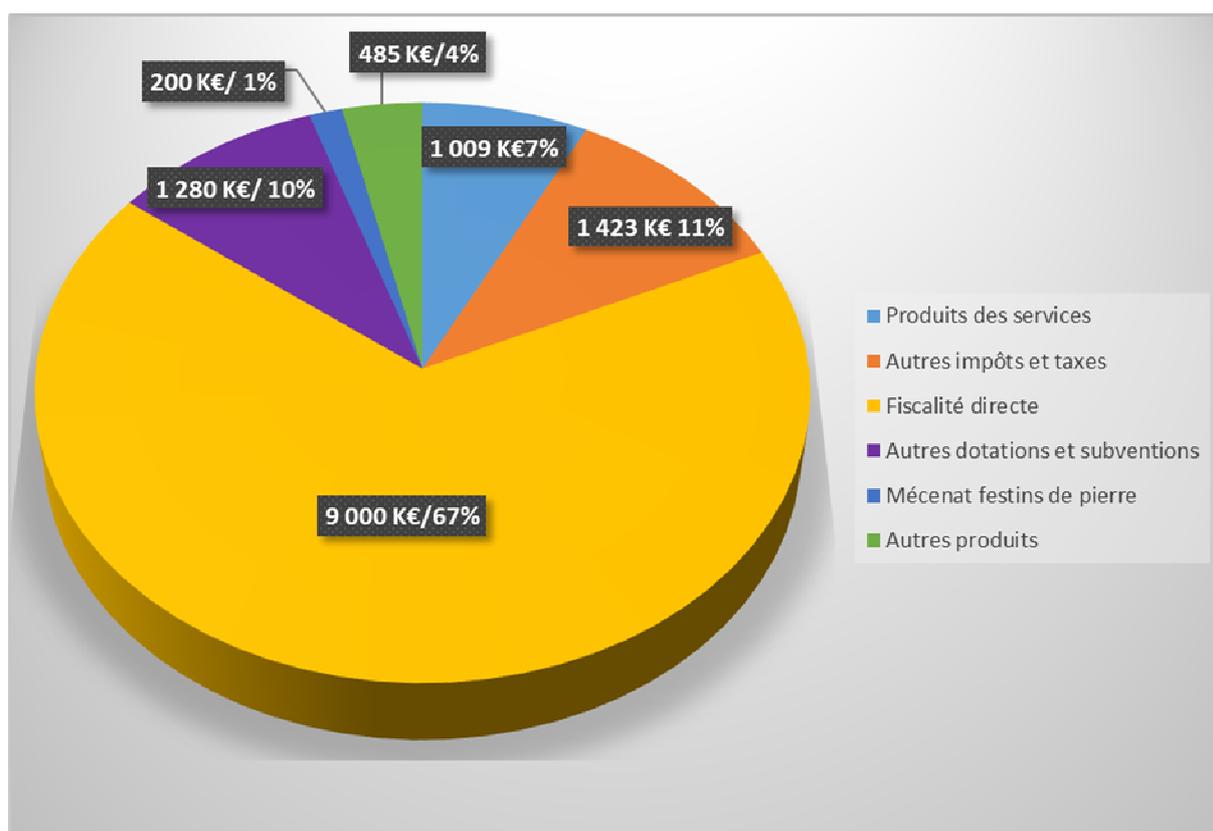
Pour le pôle citoyenneté, vivre ensemble, sécurité, les crédits affectés évoluent à la hausse par rapport à 2018 (+ 113 K€).

Deux nouveaux policiers seront recrutés pour renforcer le service police ;

En matière d'action sociale, un nouvel agent a intégré le CCAS en cours d'année 2018, afin, également de renforcer l'équipe de ce service.

Dans les autres secteurs, les dépenses sont stables.

Présentation des recettes réelles de fonctionnement



Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 13 397 K€.

La variation des recettes réelles est de + 2,6 % par rapport au budget 2018.

Les principales évolutions des recettes réelles de fonctionnement

Recettes par chapitre budgétaire	BP 2018	BP 2019	Variation en %
Produit des services	1 286 000	1 009 000	- 21,5 %
<i>Dont régie de recettes</i>	978 000	980 000	
Impôts et taxes	9 902 000	10 423 000	+5,3%
<i>Dont fiscalité directe</i>	8 620 000	9 000 000	
Dotations	1 413 000	1 480 000	+4,7%
Autres produits (locations salles, loyers)	365 300	370 000	+ 1,3%
Atténuation de charges (remboursement frais de personnel)	80 000	100 000	+25%
Produits exceptionnels	15 000	15 000	0,0%
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	13 061 300	13 397 000	+ 2,6%

1/ Les produits issus de la régie stables

L'ensemble du chapitre est en diminution par rapport à 2018 : - 277 K€.

Ce chapitre budgétaire avait enregistré en 2018 les remboursements par la métropole des dépenses de fonctionnement de la médiathèque pour le premier semestre 2018 réalisées dans le cadre de la convention de gestion (+ 280 K€). Cette recette ne sera plus perçue en 2019.

Les produits des services proprement dit sont estimés à 980 K€ soit un montant stable par rapport au budget précédent.

L'augmentation des recettes liée à la hausse de fréquentation des services périscolaires et cantine est contrebalancée, en 2019, par l'impact du retour à la semaine de 4 jours.

En effet, les nouveaux rythmes scolaires entraînent une diminution des recettes de l'ordre de 40 K€ (suppression des goûter et du temps d'ALP correspondant).

2/ Des recettes fiscales dynamiques

L'ensemble des recettes fiscales évolue de + 5% par rapport au budget précédent.

La fiscalité directe représente la recette fiscale principale avec une prévision de 9 000 K€ en 2019.

La dynamique du produit fiscal est évaluée à + 380 K€ par rapport à 2018, soit + 4,4% en raison de l'augmentation physique des bases et de la revalorisation des bases cadastrales.

Cette revalorisation des bases fiscales, fixée annuellement par l'Etat, sur la base de l'inflation, sera de 2,2% pour 2019 (contre 1,2% en 2018) générant ainsi une augmentation « mécanique » de la fiscalité de l'ordre de 185 K€.

Les taux communaux resteront inchangés pour la 9^{ème} année consécutive soit :

Taxe d'habitation : 14,11%

Taxe foncier bâti : 24,10%

Taxe foncier non bâti : 96,14%

Les autres recettes fiscales en progression sont :

- la taxe sur l'électricité (+ 60 K€) / augmentation liée à la hausse de la consommation d'électricité sur la commune.
- les droits de mutation (+ 100 K€) / augmentation liée à la dynamique des ventes immobilières sur la commune.

3/ Des dotations et participations qui augmentent en lien avec l'activité des services

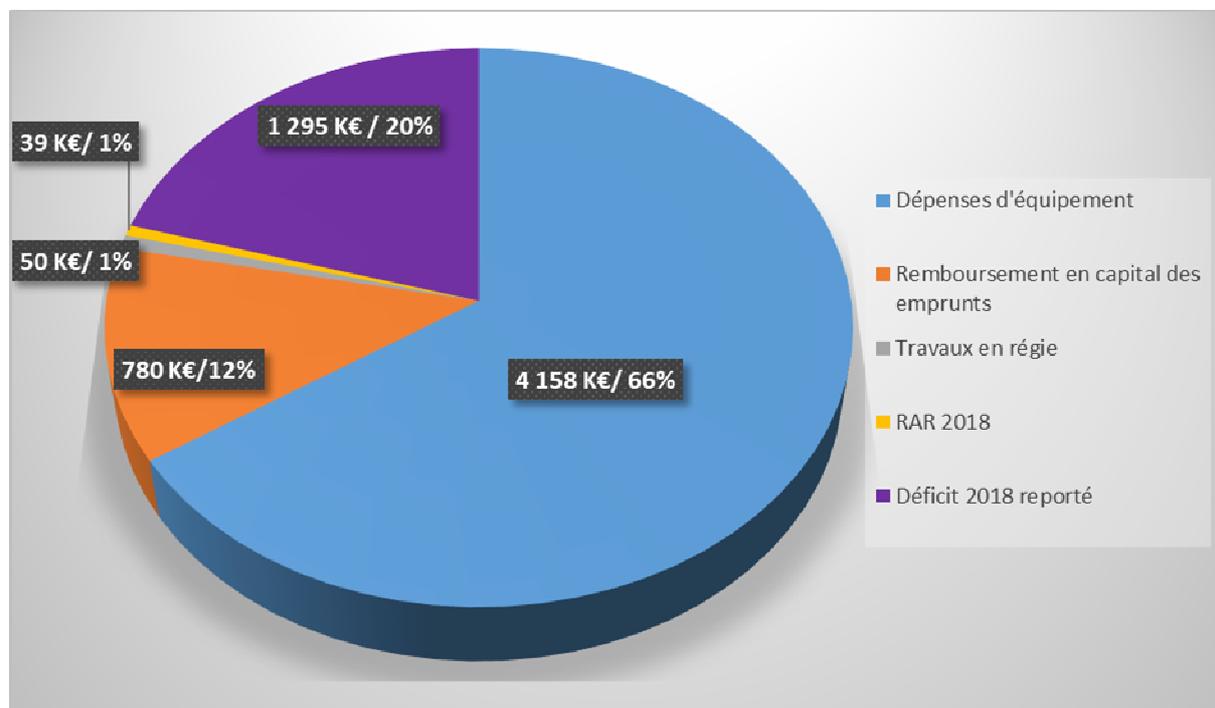
Les dotations et participations sont en progression de + 5% par rapport au budget 2018 :

- + 35 K€ de mécénat festins de pierre
- + 25 K€ de subventions et participations liées à l'activité des services : école de musique, chai du Terral, service CNI/passeports, prestations CAF sur les activités périscolaires.

L'ensemble des dotations de l'Etat restera globalement stable par rapport à 2018 en prenant en compte : DGF, DSR et compensations fiscales (355 K€).

Les dépenses d'investissement

Présentation des dépenses d'investissement 2019



Pour 2019, la section d'investissement présente un budget de 6 322 K€.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2019 s'élèvent à 4 158 K€ (3 794 K€ en 2018).

Conformément aux orientations budgétaires présentées, le niveau d'investissement sera soutenu pour accompagner l'évolution de la ville.

Le capital des emprunts remboursé pour l'année 2019 sera de 780 K€ ; ce montant est inférieur à celui de 2018 (-11%) compte tenu de l'arrivée à échéance de deux emprunts.

Le déficit d'investissement 2018 reporté est de 1 295 K€.

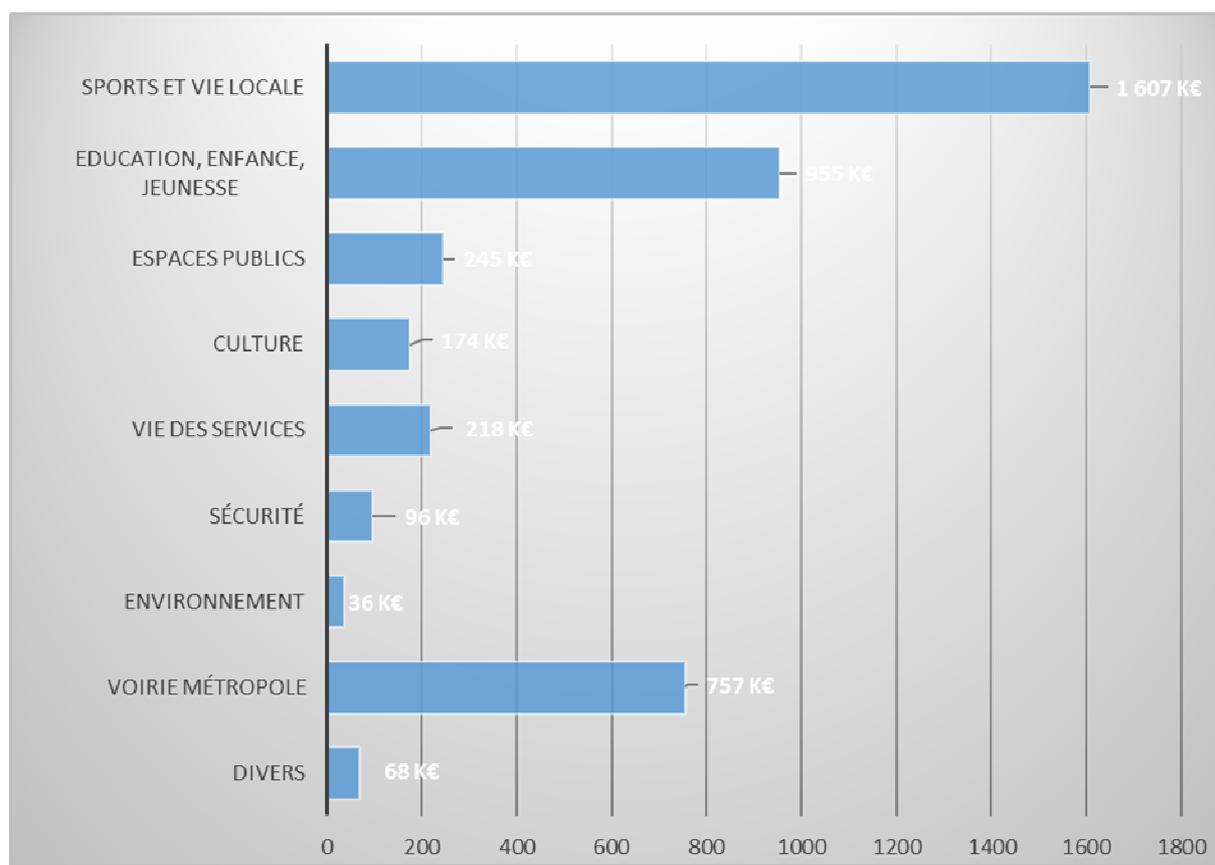
I/ Des investissements soutenus pour structurer le territoire et améliorer le cadre de vie des védasiens

En 2019, la ville investira 4 158 K€ au service du territoire et des védasiens.

La ville poursuivra la réalisation d'équipements structurants nécessaires à l'évolution du territoire et affectera également un budget renforcé pour l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie.

Le détail exhaustif des dépenses d'équipement est présenté en annexe.

Présentation détaillée des dépenses d'équipement communales



1-1/ Agir pour l'éducation de nos enfants :

Le secteur enfance/jeunesse bénéficiera d'un budget de 955 K€ représentant 23% des investissements de l'année.

Le projet phare de ce secteur est bien évidemment l'ouverture du **nouveau groupe scolaire Jean d'Ormesson** à compter de septembre.

La ville participera financièrement à ce projet à hauteur de 750 K€ ;

L'amélioration du bilan de la ZAC de Roque Fraisse et les négociations entreprises auprès de la SERM ont permis de diminuer le montant de cette participation de – 300 K€ par rapport aux prévisions indiquées lors du débat d'orientations budgétaires.

La ville investira également 52 K€ pour l'équipement de la cantine scolaire, du local ALP et l'informatique des classes de ce nouveau groupe scolaire.

Une étude sur les écoles, la crèche et l'ALSH sera également réalisée pour un montant de 70 K€ ; l'objectif est de réaliser un diagnostic complet des bâtiments de façon à définir un programme d'investissement pluriannuel pour réaliser les travaux structurels nécessaires et améliorer le confort d'usage.

Des travaux de réparation et d'amélioration des bâtiments seront d'ores et déjà réalisés en 2019 pour 25 K€.

1-2/ Agir pour le dynamisme de la vie locale

1 607 K€ seront investis en faveur des équipements sportifs et de loisirs sur la commune soit 39% des investissements 2019.

Afin de répondre aux besoins du tissu associatif local et des védasiens, la ville poursuivra la rénovation et le développement de ses équipements publics.

Démarrée en 2018, **la rénovation de la salle des Granges** se poursuivra en 2019. La nouvelle salle ouvrira en juillet. La ville investira 1 220 K€ en 2019.

La ville démarrera également la réalisation d'un projet d'envergure : **un complexe municipal comprenant une grande salle polyvalente et une halle gymnique**

La création d'une grande salle polyvalente ainsi qu'un gymnase supplémentaire correspondent à de vrais besoins pour Saint Jean de Védas.

Ce complexe se situera à l'est de la ZAC de Roque Fraisse, à la jonction entre la partie urbanisée de la ZAC et la plaine de la Capoulière.

Le coût de l'opération est estimé à 8 915 000 € H.T (maîtrise d'œuvre + travaux).

Pour 2019, **les crédits de paiement seront programmés à hauteur de 300 K€** afin de financer le démarrage du projet :

- frais liés au jury de concours pour la maîtrise d'œuvre
- rapports techniques
- frais de maîtrise d'œuvre

La ville investira également pour l'amélioration et la sécurité des équipements sportifs existants :

2 courts de tennis seront rénovés, des mises aux normes sécuritaires seront réalisées, le réseau d'arrosage du stade Etienne Vidal sera entièrement refait.

1-3/ Agir pour la sécurité :

Le service de police municipale, déjà étoffé en 2018 avec l'embauche de 2 ASVP, sera encore renforcé cette année avec l'arrivée de 2 policiers municipaux.

Afin de permettre à l'équipe du service de police de travailler dans de bonnes conditions, les locaux seront agrandis avec la rénovation du premier étage du bâtiment actuel.

Des vélos électriques permettront le développement de l'ilotage.

Au niveau de la gendarmerie, suite là aussi à l'augmentation des effectifs, l'Etat a sollicité la commune pour réaliser une extension des locaux de service de la gendarmerie ainsi que 7 nouveaux logements de fonction :

La collectivité prendra en charge les études et les travaux d'extension des locaux de services (120 m²).

Les études nécessaires sont budgétées pour un montant de 20 K€.

1-4/ Aménager et valoriser les espaces publics

Chaque année, la ville investit pour aménager les espaces publics et des équipements de loisirs de proximité.

En 2019, la ville réalisera l'aménagement de l'aire de jeux Jean Moulin située en plein centre ville et à proximité des écoles. **100 K€ seront affectés ce projet.**

En complément des travaux sur l'avenue Clémenceau réalisés par la Métropole, la ville procédera à l'acquisition d'une bande de terrain au droit de Monsieur Fournier afin de permettre une circulation à double sens sur l'ensemble du tronçon entre le rond point Mavit et le collège.

Un wc public automatisé sera également installé ;

Dans le quartier du puits de Gaud, le sol souple de l'aire de jeux sera refait ; les couvertines du parvis de la salle des granges seront changées.

1-5/ Investir pour entretenir et valoriser les équipements culturels

La ville investira 174 K€ pour le chai, le domaine et le parc du Terral afin de valoriser ce patrimoine local et également afin que les nombreux publics et artistes soient accueillis dans de bonnes conditions.

En 2019, le chai du Terral bénéficiera de matériels scéniques renouvelés ; la galerie continuera d'être aménagée ; des travaux d'entretien et de rénovation du bâtiment seront réalisés : peinture du hall du chai, façade, menuiserie...

Une étude sera également réalisée sur le parc du Terral afin de déterminer les travaux à entreprendre pour requalifier ce lieu, référencé comme pépite par la métropole. Coût de l'étude : 30 K€.

1-6/ Agir pour la préservation de l'environnement et des espaces naturels

L'acquisition de parcelles en zones naturelles permettra de préserver des espaces naturels sur la commune. (21 K€)

Un forage sera réalisé sur l'espace Vidal afin d'alimenter en eau de captage, l'arrosage du stade de foot. (15 K€). Cet investissement permettra de réaliser des économies sur les consommations d'eau potable.

1-7/ Investir pour maintenir et améliorer les conditions de travail des agents municipaux

217 K€ seront budgétés pour renouveler ou développer les outils de travail des agents municipaux : matériels informatiques, techniques, véhicules, logiciels, mobiliers...

2 La réalisation d'aménagements publics et de voirie par Montpellier Méditerranée Métropole

La métropole réalisera d'importants travaux d'aménagement et de sécurisation des voies de circulation ainsi qu'un programme renforcé d'entretien de la voirie.

Ces investissements seront principalement financés par l'attribution de compensation annuelle versée par la commune à la Métropole (215 K).

En cas de nécessité, un fonds de concours est également prévu pour abonder cette enveloppe annuelle pour 200 K€.

Les principales opérations prévues pour 2019 :

- Le réaménagement de l'avenue Clémenceau

Déjà en cours, les travaux de réaménagement et de sécurisation de l'avenue Clémenceau se poursuivront sur le tronçon du rond-point Mavit jusqu'au parking du collège.

Coût global de l'opération : 1500 K€.

- Le réaménagement de la rue des Roudères

Ce projet va permettre la création d'espaces partagés piétons-vélos sécurisés et la requalification urbaine d'une rue faisant le lien entre le quartier de Saint Jean le Sec et le terminus du tram notamment.

Coût global de l'opération : 1 260 K€.

- Le réaménagement de la rue des Jasses

La grande partie de ces aménagements de voirie et de création du bassin de rétention ont d'ores et déjà été réalisés ; ils se termineront en 2019

La ville participe financièrement à ces aménagements dans le cadre d'une convention de programme urbain partenarial avec la métropole et Cap Santé.

Pour 2019, la ville versera à la métropole 300 K€ correspondant au dernier tiers du financement de ces aménagements.

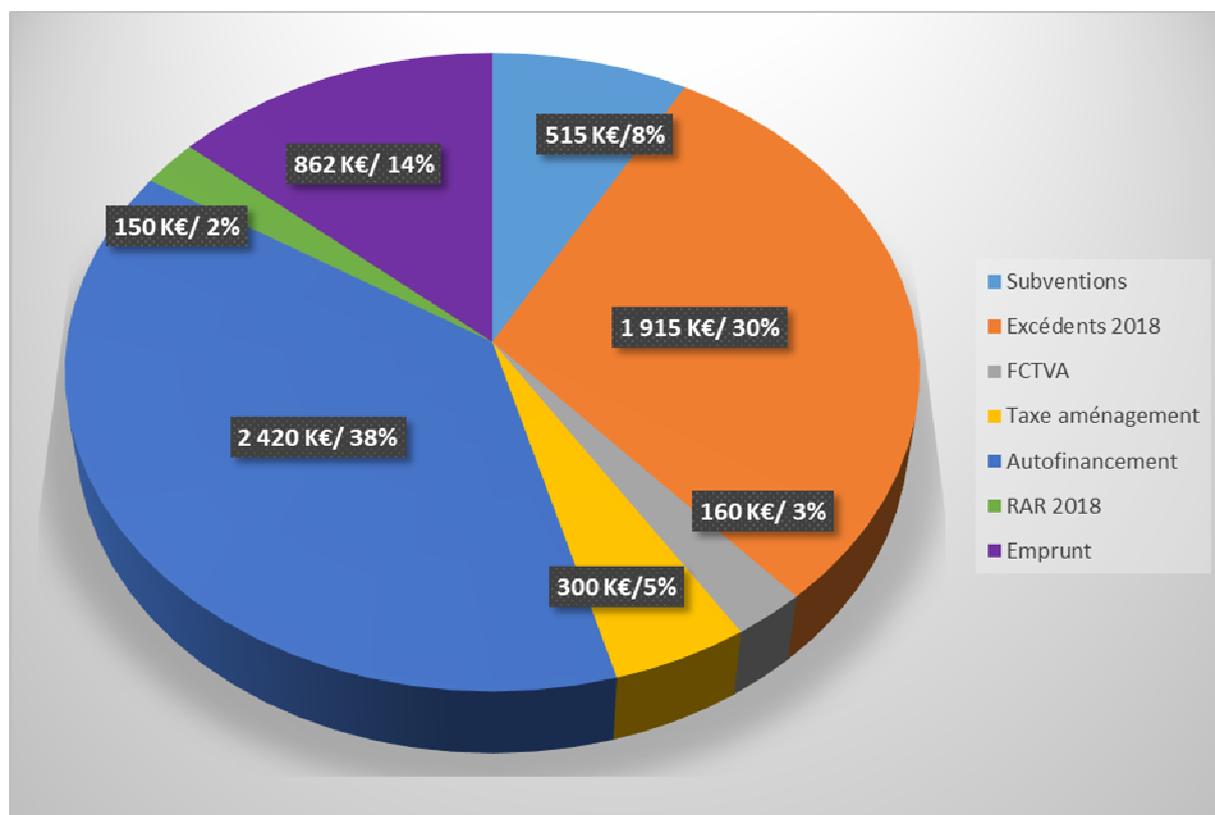
- Un programme renforcé d'entretien de la voirie

Le programme voirie concernera principalement les rues suivantes pour environ 700 K€ :

- rue des Fauvettes :	63 K€
- Etude + travaux PUP des Coteaux:	10 K€
- Etude + travaux PUP Pontou 2 :	10 K€
- Etude + travaux PUP La Roque :	111 K€
- Travaux Quartier Mairie :	135 K€
- Enfouissement réseaux Quartier Mairie :	102 K€
- rue de Sigaliès :	100 K€
- Rue de la chaussée :	131 K€
- allée de la Marqueroise (fin) :	60 K€
- Divers 3M mobiliers urbains, éclairage public :	92 K€

Les recettes d'investissement

Présentation des recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement 2019 seront financées par :

- les ressources propres ou autofinancement de l'exercice : 2 420 K€
- les excédents 2018 pour 1 915 K€
- des subventions à hauteur de 515 K€ , principalement obtenues pour la rénovation de la salle des Granges et la création des salles ALP de l'école Jean d'Ormesson.
- des dotations d'investissement pour 460 K€
- un emprunt de 800 K€ (+ 62 K€ d'emprunt sans intérêt accordé par la CAF pour les ALP Jean d'Ormesson).

Le recours à l'emprunt pour financer les investissements 2019

Les ressources propres de la collectivité ne permettront pas d'autofinancer l'intégralité des investissements prévus au budget 2019.

Le recours à l'emprunt sera nécessaire et sera mobilisé en fonction de l'exécution budgétaire 2019 pour un montant maximum de 800 K€.

L'engagement pris par la municipalité d'avoir, à la fin du mandat, un niveau d'endettement inférieur à celui du début du mandat, sera tenu en toute hypothèse.

Annexe

ANNEXE: DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2019 PAR SECTEUR

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Participation école Jean d'Ormesson	750 000
Etude PPI Ecoles-ALSH-Crèche	70 000
Investissements écoles	16 825
Premier équipement Jean d'O	23 150
Premier équipement Jean d'O	5 000
Premier équipement Jean d'O	5 000
Informatique Jean d'O	12 100
Mobilier et jeux ALP	7 000
réparation fuite toiture Cassin	3 500
sol souple Escholiers maternelle	5 700
Claustra cantine Cassin élémentaire	5 000
investissements ALP	3 000
Renouvellement tapis crèche	1 000
Mobiliers et jeux ALSH	660
Sol souple crèche	10 000
Cabanes maternelles Cassin et Escholiers	5 500
remplacement volets Escholiers maternelle	1 600
réfection toiture appartement Cassin	2 000
Remplacement volets roulant service jeunesse	1 500
remplacement de la fenêtre service jeunesse	2 000
travaux divers écoles	25 000
TOTAL	955 535

CULTURE

Façades du chai du Terral	10 500
peinture hall chai	7 000
Etude Parc du Terral	31 000
1 porte fenêtre + 1 fenêtre salle Montesquieu	6 753
Gardes corps extérieur	3 960
Régie lumière Chai	50 000
Régie plateau Chai	20 000
Outillages	10 000
Equipement de la galerie	4 000
Câblage informatique chai du Terral	10 000
mise aux normes paratonnerre	1 200
remplacement menuiseries salle voltaire	7 200

réparation mur Terral	8 000
Aménagement bureaux chai du terral	4 600
TOTAL	174 213

SPORTS ET VIE LOCALE

Opération rénovation salle des Granges	1 220 000
Opération salle polyvalente/gymnase	300 000
Sécurité équipements sportifs	28 800
Remise en Etat terrain 1 & 2 Tennis	20 500
Reprise réseau arrosage Etienne Vidal	13 000
peinture vestiaire et grilles Etienne Vidal	17 600
peinture façade Etienne Vidal	7 300
TOTAL	1 607 200

VIE DES SERVICES

Logiciels	10 000
Photocopieurs	5 300
numérisation et indexation actes Etat civil	4 000
Machine à relier	300
Présentoirs	1 800
véhicule technique	20 000
Matériels techniques et outillages divers	5 470
Véhicule et matériels propreté	80 000
Extincteurs	2 000
Défibrillateur Salle des Granges	1 800
Mobilier divers services	5 000
Matériel informatique	30 000
Insertions Presse	4 000
alarme incendie local serveur informatique	2 660
Dépenses imprévues (remplacements de matériels défectueux, ...)	45 000
TOTAL	217 330

SECURITE

Extension Gendarmerie	23 000
Travaux extension poste police	60 000
3 VTT électrique	3 740
Mobilier extension poste	5 820
3 radios portatives asvp+pm	1 470
2 armes révolvers (agents recrutés)	1 860
TOTAL	95 890

ESPACES PUBLICS

Opération aire de jeux Jean Moulin	100 000
Acquisition terrain Clémenceau	15 000
Mur	15 000
Renforcement falaise Peyrière (suite contrôle)	6 000
Plantations	3 000
Sol souple aire de jeux Puits de Gaud	10 200
plaques de rues	3 000
Protection contre la foudre	10 600
couvertines parvis salle des Granges	10 000
wc public Clémenceau	36 000
Façades Presbytère	25 000
AOP Coteaux	12 000
TOTAL	245 800

ENVIRONNEMENT

Acquisition pour préservations zone A et N	20 000
Acquisition parcelles BR 25	1 528
Forage Etienne vidal	15 000
TOTAL	36 528

DEPENSES VOIRIE 3M

Attribution de compensation investissement	257 051
Participation aménagement rue des Jasses 3M	300 000
Fonds de concours voirie	200 000
TOTAL	757 051

DEPENSES NON VENTILEES

Aide à la réalisation de logements sociaux	68 000
TOTAL	4 157 546